

Le chiffre : 65,4 millions d'euros d'aides en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est pour les projets en faveur de l'eau

En 2018, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu 1 349 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Elle leur a accordé 65,4 millions d'euros d'aides financières* soutenant la dynamique de l'économie locale.

*hors aide à la performance épuratoire

Les chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est en 2018

- **Près de 55% des aides (35,7 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les collectivités, avec :
 - 24 M€ pour la réduction de la pollution domestique, dont 10,1 M€ consacrés au traitement des eaux usées et 13,9 M€ à leur collecte, notamment par temps de pluie (6,7 M€),
 - 11,7 M€ pour l'eau potable, dont 6,7 M€ dédiés à la mise à niveau des équipements vétustes des communes rurales.

- **20,8% des aides (13,6 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, avec 8,5 M€ pour la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau et 2,8 M€ pour l'animation territoriale (dont 82% pour le financement de postes) et 1,9 M€ pour la restauration des zones humides.
- **12,7% des aides (8,3 M€)** vont à la **réduction de la pollution agricole** et **6% (3,9 M€)** aux **économies d'eau**, dont les trois-quarts pour la suppression des fuites sur les réseaux d'eau potable.

Des projets remarquables en Bourgogne-Franche-Comté en 2018

SAONE ET LOIRE Une seconde vie pour la station de traitement des eaux usées de Crissey « Saône et Or »
Le Grand Chalonnais communauté d'agglomération met aux normes la station de traitement des eaux usées de Crissey "Saône et Or". Cet ouvrage avait été conçu pour traiter les rejets industriels de la zone d'activité de Chalonnais Nord. Suite à une baisse d'activité, la station a été réutilisée pour traiter les effluents domestiques de Crissey, Fragnes la Loyères, Virey le Grand et d'une partie de la ville de Chalonnais-sur-Saône. Elle doit à présent répondre aux normes de rejets imposés par l'Etat au regard de sa nouvelle requalification en système d'assainissement des eaux urbaines. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,5 million d'euros**.



COTE D'OR Restauration majeure du lit mineur de la Vouge

Le **Syndicat du bassin versant de la Vouge** remodèle le lit mineur de la Vouge sur près d'un kilomètre en limite des communes d'Aubigny en Plaine et Brazey en Plaine. Il restaure la qualité physique du cours d'eau, enjeu fort sur ce territoire, et par là même les fonctionnalités naturelles de la rivière pour atteindre le bon état écologique fixé par la Directive Cadre Européenne. L'agence de l'eau attribue à cette opération prévue dans le cadre du contrat de travaux Vouge 2017-2018, une subvention de **92 000 €**.

GRAND BELFORT Chasse aux fuites d'eau

Grand Belfort Communauté d'Agglomération poursuit la réduction des fuites sur son réseau d'eau potable. Elle installe de nouveaux compteurs de sectorisation et rénove près de 3 kilomètres de canalisations et 80 branchements. Ces travaux devraient permettre d'économiser 300 000 m³ d'eau par an et réduire les prélèvements depuis la nappe d'accompagnement de la Savoureuse, déficitaire en eau. Pour cette opération inscrite au plan de gestion de la ressource en eau de la Savoureuse, la collectivité reçoit de l'agence de l'eau une aide de **707 500 €**.

SUCCESSION POUR L'EAU, EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ET GRAND EST, CES 6 DERNIERES ANNEES

2018 était la dernière année du 10^{ème} programme d'intervention 2013-2018 de l'agence de l'eau.

Au total, l'agence aura attribué 381 millions d'euros d'aides sur 6 ans (*hors aide à la performance épuratoire*) pour financer 8200 opérations en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Des investissements conséquents, boostés par une vingtaine d'appels à projets pour dynamiser ou expérimenter des politiques : gérer les eaux pluviales, renaturer les rivières, préserver la biodiversité, économiser l'eau en ville et en agriculture, réutiliser les eaux usées...

Les objectifs sont atteints dans de nombreux domaines à fort impact pour la qualité des eaux avec une belle dynamique de projets en faveur de **la restauration des milieux aquatiques**.

EN BREF

- ◆ **269 ouvrages** en rivière rendus franchissables
 - ◆ **122 km** de rivières restaurés
- ◆ **1 770 hectares** de zones humides restaurés

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous tutelle du ministère de la Transition énergétique et solidaire, entièrement dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : fiabiliser les systèmes d'assainissement, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux brutes des captages prioritaires dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) et préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, préserver et restaurer les zones humides dégradées ou menacées et la biodiversité, réduire les rejets de produits toxiques.

La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 laurence@plus2sens.com